



Assemblée Générale Ordinaire de « CAUTERETS DEVENIR » du Vendredi 1^{er} décembre 2023 – 18h30 - Mairie de Cauterets

Présents ou représentés : 35 Le quorum est atteint.

Excusés ayant donné pouvoir : F. Péré, G. Auriol, MH. Menaut, R. Bayor, C. Bolle, D. Coustets, N. Ferrer, M. Capelle, H. Poudré, JF. Texier, H. Texier, C&C Ortéga, F Ortéga...

Le président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Il annonce la disparition de notre ami Michel Balès, membre de notre conseil d'administration.

RAPPORT MORAL : Claude, Daniel, Serge.

Cette année nous avons 52 adhérents à jour de leur cotisation, nous constatons à nouveau une légère érosion.

L'activité principale de notre association cette année a été le suivi des dossiers de l'exercice précédent, à savoir :

Classement du bassin du gave de Cauterets :

La longue procédure de la révision du site « Bassin du Gave de Cauterets » devrait se finaliser courant 2024. La procédure a été validée par la commission supérieure des sites et la signature au Conseil d'État est en cours. Le périmètre défini est validé et a intégré le gave du Cambasque.

Un cahier de gestion est en cours de finalisation, « Cauterets Devenir » a participé à différentes rencontres organisées par la commune et la DREAL, avec le concours du cabinet d'études. Nous avons pu rappeler l'importance des gaves dans notre vallée, et insister sur la nécessité de les protéger.

Route de Cauterets et ses accotements :

Lors de notre précédente AG, nous avons abordé le sujet des accotements de la route départementale de Cauterets. Nous avons constaté la poursuite des murets de protection en béton moulé, quoiqu'avec une teinte plus foncée.

Cette route fera partie du classement, à suivre.

À noter que d'autres routes du département ont été rénovées de manière plus traditionnelle !

Travaux d'entretien des torrents par le PLVG :

La poursuite des travaux du PLVG continue et notre association est toujours invitée aux rencontres sur le territoire.

Ces rencontres sur le terrain nous permettent de mieux appréhender les problématiques du milieu aquatique en montagne et la manière de le préserver et le sécuriser.

Ces travaux concernent la sécurité, les zones humides, la végétation invasive avec un but pédagogique de sensibilisation auprès de la population locale et estivale.

La dernière réalisation autour du village d'Aucun mérite notre attention (parcours pédagogique de 2.3 km avec panneaux d'information). À noter l'utilisation de matériaux issus directement des travaux (circuits très courts).

Microcentrale hydroélectrique sur le Gave du Cambasque:

La décision du tribunal de PAU confirme par son jugement, reçu le 29 Novembre 2023, l'annulation de l'autorisation préfectorale du 10 Juillet 2020 qui permettait à Pyrénées Energie d'aménager et d'exploiter une microcentrale sur le gave du Cambasque **pour raison impérative d'intérêt public majeur non démontrée**.

Elle ajoute que cette annulation est suspendue jusqu'à la délivrance d'un texte à paraître, dont nous n'avons pas la teneur, qui pourrait annuler cette obligation de démontrer qu'il existe une raison impérative d'intérêt public majeur.

Ce texte pourrait permettre à Pyrénées Energie de présenter à nouveau son projet avec une chance de succès. Nous devons décider dans le délai légal d'interpeller **ou pas** la Cour d'Appel de Bordeaux pour contester le jugement du tribunal administratif et développer nos autres arguments qui ont été rejetés par le tribunal de Pau.

Quelques nouveautés cette année :

Labellisation Flocon Vert :

Cette démarche de la mairie vise à améliorer l'accueil des visiteurs, mais aussi la vie des habitants de notre commune. Elle prend en considération différents volets : l'économie, l'environnement, les actions sociales et culturelles. Plusieurs ateliers seront organisés dans le parcours vers la labellisation. Notre association était présente au premier d'entre eux, où chacun a pu exprimer sa vision des différents aspects de la vie de notre village, de ses points forts et des points à améliorer. L'association Mountain Riders, qui pilote la labellisation, fera une analyse de ces données, afin de déterminer les pistes d'amélioration, de confortement ou de mise en œuvre d'actions nouvelles.

Petites villes de demain :

Nous avons été invités par la commune à participer à ce projet à travers une enquête auprès des habitants, des personnes travaillant à Cauterets et des visiteurs sur les sujets suivants : les déplacements, les stationnements et les espaces publics de notre village. Nous sommes aidés par le bureau d'étude ITER, représenté sur place par Clément AQUILINA.

Ce travail est réalisé sous forme d'ateliers participatifs qui réunit élus, représentants d'associations dont Cauterets Devenir et simples citoyens, il devra déboucher sur un plan directeur partagé qui permettra de définir et maîtriser les travaux d'aménagements pour les prochaines années.

Rapport Financier :

Report année 2022: 2 229.34 €

Recettes:

Adhésions: 520.00 €

Dons: 120.00 €

Parts sociales CA: 0.40 €

Total recettes: 640.40 €

Dépenses:

ANPER 2021 2022: 50.00 €

FNE: 100.00 €

Assurance: 162.64 €

Blog Wordpress: 55.01 €

Frais banque: 18.00 €

Pot AG 2022 et 2023 163.26 €

Total dépenses: 548.91 €

Solde au 1er/12/2023: 2 320.83 €

Cotisation : Le CA propose de reconduire la cotisation annuelle à 10 €

Vote : Rapport moral et financier, cotisation à 10 € : adopté à l'unanimité

Élection du conseil d'administration : Après le décès de Michel, le CA se composait de 7 membres. Marie-hélène et Roger quittent notre CA ne pouvant plus se déplacer.

Après appel à candidature et le besoin d'étoffer notre CA nous accueillons à l'unanimité Annick Dansaut comme nouveau membre.

Le CA 2024 se présente comme suit :

Serge Bolle, Francis Boulan, Annick Dansaut, Claude Florence, Pierrette et Daniel Négrier.

L'AG est suspendue à 20h30, le temps du CA de nommer le nouveau bureau pour 2024.

Daniel Négrier devient Président, Serge Bolle devient secrétaire et Claude FLORENCE reste Trésorière.

Reprise de l'AG, il est 20h35, présentation à l'AG du nouveau bureau avec sa prochaine action qui sera une mise à jour des statuts afin de le rendre plus collégial.

Notre association reconnue et compétente dans ses objectifs doit perdurer et se renouveler. C'est un contre-pouvoir essentiel pour apporter notre expression originale.

L'assemblée Générale est levée à 20h45 et se termine par un pot amical permettant la continuation des échanges.

Daniel NEGRIER

Serge BOLLE

Claude FLORENCE